

Référence: GOV/CCP58

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) présente ses compliments aux missions permanentes à Genève, aux organisations du système des Nations Unies et aux organisations non gouvernementales qui œuvrent dans le domaine du VIH/sida et ne sont pas représentées au sein du Conseil de coordination du Programme (CCP) de l'ONUSIDA.

Faisant suite aux [décisions prises lors de la 53e réunion du Conseil de coordination du Programme \(CCP\)](#), et conformément aux Modalités et procédures pour les réunions du CCP en 2026 ([UNAIDS/PCB \(58\) 26.3](#)), convenues par décision intersessions (ci-après dénommées les « Modalités »), l'ONUSIDA a l'honneur de les inviter à la **58e réunion du CCP**, qui se tiendra **du mardi 30 juin au jeudi 2 juillet 2026, à Genève, en Suisse**.

La réunion se déroulera sur trois jours, avec des sessions plénières prévues généralement entre 9 h 00 et 18 h 00 (CEST), comme indiqué dans le calendrier de la réunion, en format entièrement présentiel dans la **salle du Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)**, située avenue Appia 20, 1211 Genève, Suisse. Toutefois, **un accès en ligne limité (Zoom)** sera mis à disposition des membres du CCP, des participants et des observateurs qui ne sont pas en mesure d'assister à la réunion en personne, conformément aux Modalités.

Des copies de [l'ordre du jour annoté](#), de [l'ordre du jour détaillé](#) et de la [note d'information sur les dispositions logistiques pour la 58e réunion du Conseil](#) sont jointes à la présente. Une interprétation simultanée sera assurée pendant les sessions plénières en anglais et en français. Les documents seront établis en anglais et en français et seront accessibles sur le [site web du CCP de l'ONUSIDA](#) à l'approche des dates de la réunion.

L'ONUSIDA souhaite appeler l'attention des missions et organisations sur le [Modus Operandi](#) du CCP de l'ONUSIDA, qui prévoit que le statut d'observateur peut être accordé par la Directrice exécutive de l'ONUSIDA, en consultation avec la présidence du CCP et sur réception d'une demande écrite exprimant un intérêt manifeste, à tout État membre, à tout organisme coparrainant de l'ONUSIDA, ainsi qu'à toute organisation intergouvernementale ou non gouvernementale.

La participation à la 58e réunion du CCP et à ses réunions connexes, ainsi que les demandes de statut d'observateur, doivent être soumises via <http://pcbregistration.unaids.org> au plus tard le **vendredi 5 juin 2026**.

Conformément aux [Modalités](#), la participation en personne à la réunion du CCP n'est pas limitée, tandis que la participation en ligne sera limitée à six (6) participants par délégation. Les délégations doivent soumettre une note verbale pour les États membres, ou une note pour les autres participants, lors de leur inscription en ligne à la 58e réunion du CCP via le lien suivant :

<http://pcbregistration.unaids.org>.

ONUSIDA
PROGRAMME
COMMUN
DES NATIONS UNIES
SUR LE VIH/SIDA

HCR
UNICEF
PAM
PNUD
UNFPA
UNODC
ONU FEMMES
OIT
UNESCO
OMS
BANQUE MONDIALE

20 Avenue Appia
1211 Genève 27
Suisse

+41 22 791 3666 bureau
+41 22 791 4187 fax

unaids.org

Lors de l'inscription en ligne, les délégations doivent soumettre une note verbale ou une note indiquant :

- les nom(s) et titre(s) des participant(s) en personne ; et
- les nom(s) et titre(s) d'un maximum de six (6) participants en ligne.

Conformément au [point de décision 3.2 du 40e CCP \(2017\)](#), et afin de contribuer à la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) 5 (Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles), les États membres sont encouragés à privilégier l'équilibre entre les genres au sein de leurs délégations.

Comme indiqué dans les [Modalités](#), une réunion informelle préparatoire portant sur des points spécifiques de l'ordre du jour, ainsi que des consultations sur les projets de points de décision, seront organisées virtuellement par la présidence du CCP avant la réunion en personne du Conseil ([calendrier des réunions](#)). Il est recommandé que les délégués à la 58e réunion du CCP participent également à la réunion informelle préparatoire et aux consultations, selon qu'il conviendra.

Conformément au [paragraphe 19 du Modus Operandi du CCP](#), une interprétation simultanée sera assurée en anglais et en français. Le paragraphe 19 dispose ce qui suit: « *Une interprétation simultanée sera assurée pour toutes les réunions du CCP en anglais et en français. Une interprétation simultanée dans d'autres langues officielles de l'ONU peut être fournie sur demande écrite soumise par un membre au Secrétariat au plus tard six semaines avant une réunion plénière du CCP.* »

En raison des contraintes financières persistantes auxquelles l'ONUSIDA est confronté, celui-ci reposant entièrement sur des contributions volontaires et ne bénéficiant d'aucune contribution statutaire des États membres, le Secrétariat regrette profondément de vous informer que l'interprétation lors de la 58e réunion du CCP sera limitée à l'anglais et au français. Des informations complémentaires sur la situation du financement sont disponibles sur notre site web.

Néanmoins, conformément à l'esprit du paragraphe 19, tout État membre du CCP souhaitant demander une interprétation dans l'une des quatre autres langues officielles de l'ONU (arabe, chinois, russe ou espagnol) est prié d'en informer le Secrétariat et de prendre en charge les coûts associés à la ou aux langues demandées. Toute contribution à cet effet serait reçue avec gratitude et inscrite comme contribution de base dans le rapport financier 2026 de l'ONUSIDA.

Si votre gouvernement souhaite donner suite à cette option, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire parvenir votre manifestation d'intérêt au plus tard le **vendredi 15 mai 2026**, afin de permettre une coordination technique adéquate. Le Secrétariat se tient à votre disposition pour examiner les dispositions logistiques et financières correspondantes dès réception de votre intention de procéder.

Par ailleurs, nous souhaitons réitérer notre engagement à favoriser un environnement inclusif, respectueux et sûr pour tous les participants. À ce titre, nous appelons votre attention sur [le Code de conduite applicable aux réunions et événements de l'ONUSIDA](#).

L'ONUSIDA saisit cette occasion pour renouveler aux missions permanentes à Genève, aux organisations du système des Nations Unies et aux organisations non gouvernementales l'assurance de sa très haute considération.

Genève, le 28 avril 2026

P.J. : (3)